

CONSTRUCTION D'UNE LATRINE A SIMPLE FOSSE

La latrine à simple fosse (cf. figure ci-après) consiste en un trou aménagé dans le sol (dont le revêtement intérieur peut être partiel ou total) recouvert d'une planche, d'une dalle ou d'un siège percé. On peut obturer le trou du siège ou de la dalle avec un couvercle ou un tampon qui empêche les mouches d'entrer et les odeurs de s'échapper pendant qu'on n'utilise pas la latrine.

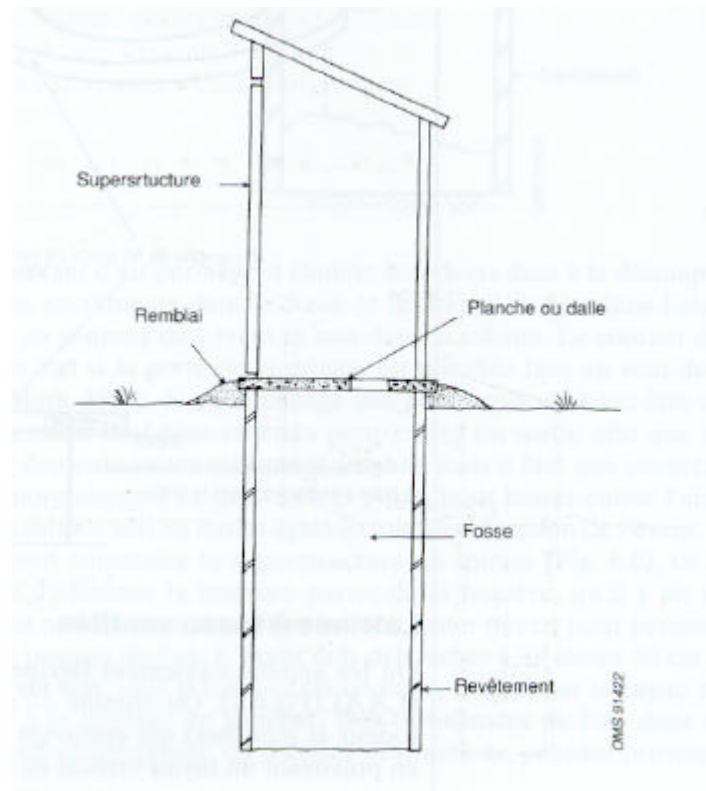
La planche percée est généralement installée dans une superstructure qui assure abri et intimité à l'utilisateur. Cette superstructure n'a rien à voir avec la latrine, mais joue un rôle crucial dans l'acceptabilité de celle-ci par les usagers. Elle peut aller d'un simple abri constitué par des sacs ou des perches verticales jusqu'à une cabine de briques ou de parpaings qui coûte plus cher que le reste de l'installation. Le choix du matériau pour la construction de la superstructure dépendra du revenu et des habitudes de l'utilisateur.

Forme des fosses

La profondeur de la fosse conditionne sa forme dans une certaine mesure. Les fosses profondes (plus de 1,5 m) sont généralement circulaires, alors que les moins profondes sont communément carrées ou rectangulaires. Plus la fosse est profonde, plus la charge qui s'exerce sur le revêtement des parois augmente. Aux faibles profondeurs, les revêtements intérieurs (béton, briquetage, etc.) suffisent généralement à soutenir le sol sans étude particulière. Les revêtements de fosses carrées ou rectangulaires sont en outre plus faciles à exécuter. Pour les profondeurs importantes, les revêtements circulaires sont structurellement plus stables et peuvent supporter des charges plus élevées.

Le plus souvent, les fosses ont un diamètre ou une largeur de 1-1,5 m, dimension commode pour le terrassier. La dalle de couverture est simple à dessiner et à construire, et réalisable à bon marché.

Latrine à simple fosse (source : Franceys R., Pickford J. & Reed R., 1995, Guide de l'assainissement individuel, Organisation mondiale de la santé)



On posera la planche ou la dalle percées à 150 mm au-dessus du terrain environnant pour détourner l'eau de surface. En général, elle repose directement sur le revêtement intérieur mais, si celui-ci est très mince, comme un vieux fût d'huile par exemple, il peut être nécessaire d'utiliser une couronne en béton pour répartir la charge sur le revêtement et le sol environnant (schéma ci-dessous).

Couronne pour porter la planche à trou lorsque le revêtement est mince (source : Franceys R., Pickford J. & Reed R., 1995, Guide de l'assainissement individuel, Organisation mondiale de la santé)

